



**ACCORD-CADRE DE COOPERATION  
ENTRE  
L'INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE  
ET  
ARISTOTLE UNIVERSITY OF THESSALONIKI**

Désirant mutuellement promouvoir le développement et l'accroissement des échanges et des activités académiques, scientifiques et culturels. Cette coopération a commencé le 19 juin de 2007 avec un Accord cadre qui a été renouvelé le 6 mai de 2013.

**L'Institut polytechnique de Grenoble,**

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel,  
Situé 46 avenue Félix Viallet, 38031 Grenoble Cedex 1, France  
Représenté par son Administrateur général, Prof. Pierre Benech  
n° SIREN : 193 819 125 000 17  
code APE : 8542Z

Ci-après désigné « Grenoble INP »

D'une part, et

**Aristotle University of Thessaloniki,**

Situé "University" Campus, 54 124 Thessaloniki. Greece  
Représenté par son Président, Prof. Pericles A.Mitkas.  
Désigné ci-après "Aristotle University of Thessaloniki"

D'autre part

Grenoble INP et "Aristotle University of Thessaloniki", ci-après désignés « Parties », ont convenu de ce qui suit :

**Article 1**

Pour atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus, Grenoble INP et "Aristotle University of Thessaloniki", en respectant les principes d'égalité et de réciprocité, sont d'accord pour :

- a) promouvoir les échanges de personnel universitaire (enseignants, chercheurs et personnel administratif) ;
- b) échanger des étudiants pour des périodes d'études, de recherche et/ou de stage ;
- c) organiser en commun des colloques ou séminaires ;
- d) promouvoir des publications conjointes ;
- e) développer d'autres activités de recherche et d'enseignement d'intérêt commun.